

# Association Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique de Petit-Mars (O.G.E.C)



Association loi 1901 – n° 04441001251  
Enregistrement à la Sous-Préfecture de Châteaubriant  
Parution au Journal Officiel le 09 avril 1980

Rue de l'Egretiere  
44390 PETIT-MARS

## Procès verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 novembre 2009

Le 06 novembre 2008 à 20H45, en la salle bleue des association de la commune de Petit-Mars, les membres de l'association OGEC de Petit-Mars se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de leur Président.

❖ Présents :

- *Les membres suivants composants le bureau de l'association :*

Mr Pascal CHRETIEN en sa qualité de Président,  
Mr Christophe LE GALLIC en sa qualité sde Vice-Président,  
Mr Ludovic DELONGLEE en sa qualité de Trésorier,  
Mme Isabelle PIRIOU en sa qualité de Secrétaire,  
Mr Mickael ROUSSEAU en sa qualité de Secrétaire-Adjoint,  
Mme BEAUGE Christelle, Mme DALINO Sophie, Mr AUFFRAY Jean-François, Mr Fabrice GUILLOU,  
Mr Frédéric OLIVRIE, Mr Stéphane DROUAUD, Mr Jérôme GUERIN, Mr Samuel LEROY, Mr PODEVIN Olivier, en leur qualité de membres actifs.  
Soit 14 membres du bureau sur 14 (100%)

- *Les représentants de la Municipalité de Petit-Mars :*

Mr GUELLIER en sa qualité de Maire  
Mme CRIAUD Odile – conseillère municipale.

**Toutes les personnes ci-dessus présentes ont émargé sur la feuille de présence « bureau OGEC »**

- *les représentants des familles ayant émargé la feuille d'émargement :*

Soit 36 familles sur 172 au total (21%)

**Toutes les personnes présentes, représentantes des familles ont émargé sur la feuille de présence « Liste des familles »**

L'assemblée procède à la composition du bureau de séance, le Président de séance, Mr CHRETIEN préside la séance en sa qualité de Président de l'association - Mme PIRIOU assure le secrétariat de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

- Le Président présente l'ordre du jour de l'assemblée et laisse la parole aux membres de l'assemblée.

▲

- Mr Philippe PLANTARD – Directeur de l'école Ste Marie de Petit-Mars intervient ensuite – Il présente l'équipe enseignante – la répartition des classes – les activités réalisées lors de la précédente année scolaire ainsi que le projet d'école pour l'année en cours.

▲

- Mr Ludovic DELONGLEE - Trésorier de l'association - présente le rapport moral et financier de l'année scolaire passée (2008-2009)

Aucune question de l'assemblée.

#### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée Générale, après la lecture du rapport moral et financier sur l'activité et la gestion de l'association pour l'année 2009, approuve dans toutes ses parties ledit rapport, ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009. Il en ressort un résultat excédentaire d'un montant de 33 317.41€. Le conseil d'administration propose d'affecter ce résultat en report à nouveau. L'assemblée donne quitus aux membres du bureau OGEC pour sa gestion de l'année écoulée.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Mr Ludovic DELONGLEE, en sa qualité de Trésorier de l'association, présente le budget financier prévisionnel de l'année scolaire en cours 2009-2010.

Aucune question de l'assemblée.

- Mr Ludovic DELONGLEE, en sa qualité de Trésorier de l'association, présente la situation actuelle des membres quant à l'exécution de leur mandat trienal.

Un débat s'instaure entre l'assemblée, et les membres arrivants en fin de mandat ou démissionnaires.

#### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée approuve de renouveler en qualité de membre du bureau de l'association, les personnes suivantes :

Mr CHRETIEN Pascal  
Mr GUERIN Jérôme  
Mr GUILLOU Fabrice  
Mr LE GALLIC Christophe

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Aucune personne ne présente sa candidature pour intégrer le bureau de l'association.  
Un débat s'instaure entre celles-ci et l'assemblée.

**TROISIEME RESOLUTION :**

Monsieur OLIVRIE Frédéric ne souhaite plus copter parmi les membres et demande la démission.

Le nouveau bureau sera dorénavant composé de 13 membres.

Un débat s'instaure entre l'assemblée et les membres du bureau de l'association au cours duquel il a été abordé les points suivants :

- Point sur la réalisation de la construction et information sur le projet de rénovation de trois classes
- Présentation du nouveau logo de l'établissement – officiel depuis janvier 2009
- Développement de la collaboration avec les membres APEL pour rendre les actions menées plus efficaces et pertinentes
- Développement de l'outil informatique dans les classes et accompagnement dans la vie du site internet de l'école

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21H40.

le présent procès-verbal dressé, il est dûment signé par le Président ainsi que la Secrétaire de séance.

**Le Président de séance**  
Mr CHRETIEN Pascal

**La Secrétaire de séance**  
Mme PIRIOU Isabelle